

13 Autres anomalies rectifiées

.....

Théorie

Un accent est ajouté dans quelques mots où il avait été omis, ou dont la prononciation a changé. Il s'agit de corrections ponctuelles, limitées à une petite liste de mots.

Par exemple :

féerie, plutôt que *féerie*
gangréneux, plutôt que *gangreneux*

La finale *-illier* est remplacée par la finale *-iller* lorsque le *i* qui suit les deux *l* ne s'entend pas (sur le modèle de *conseiller*, *oreiller*, *poulailler*, *crémaillère*).

Par exemple :

quincailler, plutôt que *quincaillier*
serpillère, plutôt que *serpillière*

Cependant, on conserve le suffixe *-ier* dans les noms d'arbres et de végétaux (ex. : *groseillier*), par analogie avec *pommier*, *prunier*.

Une dizaine d'autres anomalies ont été rectifiées, comme *nénufar* et *saccharose*. Il s'agit d'une liste limitée de mots qu'il faut connaître. Mais toutes ces rectifications sont pleinement justifiées et nous vous en donnerons les détails.

De plus, une seule règle d'accord a fait l'objet d'une rectification ponctuelle : le participe passé de *laisser* est invariable devant un infinitif, comme c'était déjà le cas pour le participe passé de *faire* : *je les ai fait dormir*, *je les ai laissé dormir*.

Exercices

.....
On peut consulter le livre *Vadémécum de l'orthographe recommandée* pour connaître la liste de tous les mots touchés par les rectifications orthographiques, section F2, F3, F4 et E. Mais ces exercices, avec le corrigé et les explications, vous en donnent à peu près la liste complète.
.....

13.1 Choisissez l'orthographe rectifiée.

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> a) assener | <input type="radio"/> b) asséner |
| <input type="radio"/> a) besicles (lunettes) | <input type="radio"/> b) bésicles (lunettes) |
| <input type="radio"/> a) briqueterie | <input type="radio"/> b) briquèterie |
| <input type="radio"/> a) féérique | <input type="radio"/> b) féérique |
| <input type="radio"/> a) gangreneuse | <input type="radio"/> b) gangréneuse |
| <input type="radio"/> a) gelinotte | <input type="radio"/> b) gélinotte |
| <input type="radio"/> a) guillemeter | <input type="radio"/> b) guilleméter |
| <input type="radio"/> a) papeterie | <input type="radio"/> b) papèterie |
| <input type="radio"/> a) parqueterie | <input type="radio"/> b) parquèterie |
| <input type="radio"/> a) Québécois | <input type="radio"/> b) Québécois |
| <input type="radio"/> a) repartie (« réplique ») | <input type="radio"/> b) répartie (« réplique ») |
| <input type="radio"/> a) vilenie | <input type="radio"/> b) vilénie |

13.2 Choisissez l'orthographe rectifiée.

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> a) joaillière | <input type="radio"/> b) joaillère |
| <input type="radio"/> a) marguillier (préposé laïque pour une église) | <input type="radio"/> b) marguiller |
| <input type="radio"/> a) sapotillier (arbre des Antilles) | <input type="radio"/> b) sapotiller |
| <input type="radio"/> a) serpillière (torchon) | <input type="radio"/> b) serpillère |
| <input type="radio"/> a) des appas (charmes) | <input type="radio"/> b) des appâts |
| <input type="radio"/> a) saccharine (succédané du sucre) | <input type="radio"/> b) saccarine |
| <input type="radio"/> a) phœnix (palmier) | <input type="radio"/> b) phénix |
| <input type="radio"/> a) nénuphar | <input type="radio"/> b) nénufar |
| <input type="radio"/> a) un bizuth | <input type="radio"/> b) un bizut |
| <input type="radio"/> a) homœopathie | <input type="radio"/> b) homéopathie |
| <input type="radio"/> a) ils les ont laissés partir | <input type="radio"/> b) ils les ont laissé partir |
| <input type="radio"/> a) elle s'est laissée mourir | <input type="radio"/> b) elle s'est laissé mourir |

Corrigé

- 13.1 *b)* asséner
b) bésicles
b) briquèterie
b) féérique
b) gangréneuse
b) gélinotte
b) guilleméter
b) papèterie
b) parquèterie
b) Québécois
b) répartie (« réplique »)
b) vilénie

Rétroactions

- 1) La réponse était toujours la graphie *b)*, à laquelle un accent manquant a été ajouté.
- 2) Voici d'autres exemples limités de graphies auxquelles on a ajouté un accent aigu manquant : *féerie*, *gangréneux*, *recéler*, *recéleur/recéleuse*, *recépage*, *recépée*, *recéper*, *réclusionnaire*, *réfréner*, *réfrènement*, *répartir* (signifiant « répliquer »), *robinétier/robinetière*, *trompéter*.
- 3) Comme on l'a vu dans *briquèterie*, *papèterie* et *parquèterie*, on a ajouté un accent grave manquant lorsqu'un *e* était suivi d'une syllabe contenant un *e* instable, dit « *e* muet ». Voici d'autres exemples limités de graphies auxquelles on a ajouté un accent grave dans ce contexte : *bonnèterie*, *bufflèterie*, *gaillèterie*, *gobelèterie*, *grainèterie*, *marquèterie*, *mousquèterie*, *panèterie*.
- 4) Parmi ces listes (pratiquement complètes) d'exemples rectifiés, prenez note de la nouvelle graphie des mots les plus fréquents, mots que vous serez susceptible d'orthographier dans vos propres textes. Vous voyez qu'il y en a très peu à retenir.

- 13.2 *b)* joaillère
b) marguiller
a) **sapotillier (arbre)**
b) serpillère
b) des appâts
b) saccharine
b) phénix
b) nénufar
b) un bizut
b) homéopathie
b) ils les ont laissé partir
b) elle s'est laissé mourir

Rétroactions

- 1) La réponse était toujours la graphie *b*), sauf pour *sapotillier*, qui est une sorte d'arbre : on conserve le suffixe *-ier*, comme dans *pommier*, *prunier*.
- 2) Voici d'autres exemples limités de graphies en *-illier* rectifiées en *-iller* : *aiguiller*, *boutiller*, *coquiller*, *coquillère*, *ouillère* (à ne pas confondre avec *houillère*), *quiller*, *quincailler*, *quincaillère*, et aussi *médailier*, qui signifie « collection de médailles » ou « meuble », et que l'on ne doit pas confondre avec *un(e) médaillé(e) olympique*. Remarquez que le nom *millier* n'est évidemment pas concerné.
- 3) *appâts* est notamment un nom masculin pluriel signifiant « charmes », qui s'écrivait anciennement *appas*, car autrefois on faisait le pluriel en enlevant le *t* : *un enfant*, *des enfans*. Il est maintenant homographe avec le pluriel de *un appât*.
- 4) *saccharine*, *saccharose* et leur famille perdent leur *h* inutile et bien étrange en français (anciennement *saccharine*, *saccharose*). Voici les nombreux membres de cette famille : *disaccharide*, *monosaccharide*, *polysaccharide*, *saccharase*, *saccharate*, *saccareux/saccareuse*, *saccharidé*, *saccharides*, *saccharifère*, *saccharification*, *saccharifier*, *saccharimètre*, *saccharimétrie*, *saccharimétrique*, *saccharin/saccharine*, *sacchariné/saccharinée*, *saccharique*, *saccharoïde*, *saccharolé*, *saccharomyces*, *saccharure*.
- 5) *phœnix* signifie « palmier », alors que *phénix* signifie « oiseau fabuleux, personne exceptionnelle ou palmier ». Comme au sens de « palmier » il existait déjà les deux variantes *phœnix* et *phénix*, la nouvelle orthographe privilégie la graphie la plus simple en français : *phénix*.
- 6) *nénufar* retrouve son *f* d'origine (ce mot vient de l'arabe *nînûfar*). On a depuis toujours écrit *nénufar* : ce n'est qu'en 1935 qu'une erreur, qui se faisait courante depuis quelques décennies, a été enregistrée dans le *Dictionnaire de l'Académie française* : on avait cru à tort que ce mot était d'origine grecque. Cette erreur humaine vient d'être réparée. C'est le seul mot en français dont le *ph* a été rectifié en *f* récemment. Oui, le seul, et la raison était bien fondée. On voit que ce n'est nullement par paresse ou pour « écrire au son » que ce *ph* a été changé en *f*, mais pour rétablir son étymologie.
- 7) *bizut* s'écrivait anciennement *bizuth*, mais il n'était pourtant pas d'origine grecque (*th* non fondé, non étymologique). Concernant la lettre *h*, ajoutons que la graphie *sorgho* a également été simplifiée en *sorgo*.
- 8) Lorsque deux formes étaient en concurrence, la forme la plus simple a été privilégiée : le préfixe *homéo-* (ex. : *homéopathe*) supplante maintenant *homœo-*, et *phénix* supplante maintenant *phœnix* (« palmier »). Mentionnons aussi les quelques cas suivants : *gilde* a été préféré à sa variante *ghilde* ; *pagaille* (*semmer la pagaille*, *le désordre*) a été préféré à *pagaye* et *pagaie* (à ne pas confondre avec *pagaie* « rame courte ») ; la forme *sconse* l'emporte sur *skunks*, *skuns*, *skons* et au moins huit autres variantes ; *tocade* a été préféré à *toquade*, et il en est de même pour *tocante* et *tocard/tocarde*. On préférera *allo* à la variante *allô*, *acuponcture* à *acupuncture*, *cacahouète* à *cacahuète*, *fiord* à *fjord*.
- 9) Autre cas non mentionné dans les exercices : il y avait homographie entre *punch* « boisson » et *punch* « aptitude en boxe/dynamisme ». Au sens de « boisson », il est recommandé d'écrire *ponch*. Cette graphie *ponch* n'est pas nouvelle : elle existait jadis.

- 10) Vous venez de faire le tour de pratiquement toutes les graphies rectifiées. Certains mots dans ces exemples vous étaient peut-être inconnus, parce qu'ils sont rares et que vous ne les utilisez jamais. Revoyez, dans les exemples, les mots les plus courants afin de bien maîtriser leur nouvelle graphie.



Curiosités

1. Le mot *nénuphar* a été rectifié en *nénufar*. Y a-t-il d'autres mots dont le *ph* a été changé en *f* récemment ? Par exemple, peut-on maintenant écrire *photo*, *éléphant* ou *philosophie* avec un *f* ?

Non. On continue à écrire *photo*, *éléphant* et *philosophie*. À part le *ph* disparu dans *nénufar*, il n'y a aucun autre *ph* qui a été remplacé récemment par *f*. Le *ph* de *nénuphar* était une erreur historique qu'on vient de corriger, car *nénufar* vient de l'arabe *nînûfar*, et non du grec. On avait aussi changé *sopha* en *sofa* en 1935, vous le savez sûrement déjà, mais aucune autre modification récente ne touche les mots en *ph*.

2. Le mot *bésicles* se trouve dans la liste des mots rectifiés. S'agit-il du mot *bicycle* qu'on a modifié pour écrire au son ?

Non, pas du tout. Le mot *bésicles*, qui est toujours pluriel et qui se prononce « bé-zikl », est un mot assez rare signifiant « lorgnon, lunettes ». Il avait deux graphies possibles : *besicles* ou *bésicles*. Les spécialistes des rectifications ont opté pour la graphie avec accent aigu (*bésicles*), plus conforme à la prononciation généralisée. C'est pourquoi on la retrouve dans la liste des mots rectifiés. Cette modification n'a donc rien à voir avec le mot *bicycle*, qui, lui, n'a pas été touché par les rectifications orthographiques.

3. Quand on lit les graphies traditionnelles *papeterie* et *marqueterie*, doit-on prononcer « pa-pe-tri », « mar-ke-tri », ou « pa-pè-tri », « mar-kè-tri » ?

Les deux prononciations étaient possibles depuis un certain temps. Il était étrange qu'un mot comme *papeterie*, sans accent, puisse se prononcer « pa-pè-tri ». La graphie ne correspondait pas à la prononciation. C'est pourquoi on dote maintenant ce mot d'un accent grave. Si on veut le prononcer « pa-pè-tri », on l'écrit *papèterie*, ce qui est une orthographe logique et cohérente. Il est d'ailleurs normal de prononcer « è » un *e* qui est suivi d'une syllabe contenant un *e* instable (dit « e muet ») : *achèteriez*, *avènement*, *règlement*, *contrepèterie*... C'est pourquoi on lui met un accent grave. On fait de même avec *marquèterie* et plusieurs autres mots similaires qui avaient déjà deux prononciations possibles.

4. La règle d'accord des participes passés des verbes pronominaux est-elle modifiée par les rectifications de l'orthographe ?

Seul le participe passé *laissé* est touché par les rectifications orthographiques : lorsqu'il est suivi d'un infinitif, il reste invariable, peu importe qu'il soit employé avec *avoir* ou qu'il soit en emploi pronominal. Il suit la règle de *fait*, qui est nécessairement invariable lorsqu'il est suivi d'un infinitif, parce qu'il joue alors un rôle d'auxiliaire (ou de semi-auxiliaire). Les grammairiens permettaient déjà l'invariabilité de *laissé* devant un infinitif. Cette invariabilité était donc déjà appliquée par plusieurs auteurs. Pour éviter le double usage avec *laissé* – certains auteurs l'accordaient, d'autres ne l'accordaient pas puisque l'accord était facultatif –, les experts ont rendu la règle obligatoire, comme elle l'était déjà pour *fait*. Le participe *laissé* est maintenant obligatoirement invariable dans tous les cas suivants : *voici les plantes que j'ai laissé mourir, je les ai laissé mourir, j'ai laissé ces plantes mourir, j'ai laissé mourir ces plantes, ces malades se sont laissé mourir, voici les choses qu'ils se sont laissé dire*. Mais s'il n'est pas suivi d'un infinitif, *laissé* suit la règle d'accord habituelle : *elles ont laissé leurs gants dans la voiture, elles les ont laissés dans la voiture, ils ont été laissés dans la voiture*.

5. Le mot *phénix* apparaît dans la liste des mots rectifiés. Est-ce que cela signifie qu'on ne peut plus écrire *phœnix* pour désigner l'oiseau fabuleux ?

Écriviez-vous *phœnix* pour parler d'un oiseau mythologique ou fabuleux ? Si oui, vous commettiez une erreur (autant en orthographe traditionnelle qu'en orthographe nouvelle). On doit toujours écrire *phénix* dans ce sens. Ce n'est qu'en anglais qu'on écrit *phoenix* pour désigner un tel oiseau. Par exemple, le livre *Harry Potter and the Order of the Phoenix* a pour titre en français *Harry Potter et l'Ordre du Phénix*. Le mot *phœnix* existe en français, mais il signifie uniquement « palmier », et non « oiseau fabuleux ». Le mot *phénix* avec un *é* signifie aussi « être exceptionnel ». Ainsi, dans la fable *Le corbeau et le renard*, de La Fontaine, on peut lire la célèbre phrase : *vous êtes le phénix des hôtes de ces bois*. Le mot *phénix* est alors écrit aussi avec un *é*.

La forme *phœnix* en français ne peut signifier autre chose que « palmier ». Cela vous surprend ? Peut-être êtes-vous influencé à tort par le nom propre *Phoenix*, désignant soit une ville des États-Unis en Arizona, soit le nom latin international de la constellation du Phénix. À moins que ce soit l'influence du nom commun *phoenix* en anglais. Ceci étant dit, comment expliquer le fait que *phénix* figure tout de même dans la liste des mots rectifiés ? Pour bien comprendre, il faut ajouter l'information suivante : en botanique, le mot *phœnix*, signifiant « palmier », peut également s'écrire... *phénix* ! En effet, il existe depuis longtemps deux variantes graphiques pour désigner cette variété de palmier. On peut écrire *phœnix* ou *phénix*. Or, dans le cadre des rectifications orthographiques, quand il y a des variantes graphiques, la recommandation est de choisir la graphie la plus simple. Pour désigner le palmier, si on a le choix entre *phœnix* et *phénix*, il est recommandé d'utiliser la graphie la plus simple, soit *phénix*. Voilà pourquoi ce mot figure dans la liste. Il est là pour indiquer à un botaniste qui veut utiliser le mot *phœnix/phénix* (« palmier ») qu'il doit maintenant choisir la graphie *phénix*. Rien à voir avec l'oiseau fabuleux de Harry Potter qui renaît de ses cendres et qui s'écrivait déjà *phénix* !